NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

1er octobre 2012

# Suspension des expressions d'intérêt

## En quoi consiste le processus de sélection d'un site pour le dépôt de combustible nucléaire irradié canadien et le centre d'expertise associé?

En mai 2010, la SGDN a lancé un processus de sélection d'un site pour le dépôt canadien de combustible nucléaire irradié et le centre d'expertise associé. Le processus de sélection d'un site pour ce projet d'infrastructure national a été élaboré en dialogue avec les Canadiens pour faire en sorte que le site soit situé au sein d'une collectivité informée et consentante et qu'il soit sûr et sécuritaire pour la population et l'environnement, aujourd'hui et dans le futur. Le processus comprend neuf étapes qui seront mises en œuvre sur une période de 10 ans ou plus et débute lorsqu'une collectivité exprime l'intention d'en apprendre davantage sur le projet, la SGDN et le processus de sélection d'un site. Lorsqu'une collectivité s'engage dans le processus, plusieurs phases d'apprentissage et d'études progressivement plus détaillées sont lancées pour commencer à évaluer l'aptitude de la collectivité et de sites en particulier à accueillir le projet. Les collectivités qui s'engagent dans le processus de sélection d'un site peuvent se retirer en tout temps jusqu'à la signature d'une entente définitive, ce qui ne se produira que dans plusieurs années.

Le processus de sélection d'un site est conçu pour faire en sorte que :

- toute collectivité qui accueillera l'installation le fasse en toute connaissance de cause et de manière volontaire;
- le site choisi pour accueillir l'installation permette de confiner et d'isoler de manière sûre le combustible nucléaire irradié pour une très longue période au sein d'une formation géologique appropriée et qu'il y ait une méthode acceptable pour transporter le combustible irradié jusqu'au site;
- toute collectivité envisageant d'exprimer son intérêt, et éventuellement sa volonté d'accueillir le projet, puisse considérer soigneusement et en profondeur tous les avantages et les inconvénients possibles du projet;
- les collectivités et les régions environnantes ainsi que les autres instances potentiellement touchées par le projet et le transport du combustible irradié puissent participer à l'évaluation et à la planification du projet;
- les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits qui seront potentiellement touchés par la mise en œuvre du projet puissent participer au processus;
- les questions auxquelles il faut répondre fassent l'objet de discussions tout au long du processus de sélection d'un site.

NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

1er octobre 2012

## De quelle manière les collectivités ont-elles participé au processus jusqu'à maintenant?

En mai 2010, le processus de sélection d'un site s'est ouvert à toutes les collectivités qui souhaitaient en apprendre davantage sur le plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, la SGDN et le processus de sélection d'un site. Depuis ce temps, plusieurs collectivités ont manifesté l'intention d'en apprendre davantage sur le projet, la SGDN et le processus de sélection d'un site.

À l'heure actuelle, 21 collectivités se sont engagées à explorer activement leur intérêt pour le projet : Arran-Elderslie, Blind River, Brockton, Central Huron, Ear Falls, Elliot Lake, Hornepayne, Huron-Kinloss, Ignace, Manitouwadge, Nipigon, North Shore, Saugeen Shores, Schreiber, South Bruce, Spanish, Wawa, et White River en Ontario; et Creighton, la Première nation d'English River et Pinehouse en Saskatchewan.

Les collectivités qui réussissent une évaluation de présélection basée sur leur aptitude potentielle à accueillir le projet doivent déterminer ensuite si elles souhaitent faire l'objet d'études préliminaires d'évaluation plus détaillées et participer à un processus de sensibilisation et de consultation élargi (Étape 3). Un certain nombre de collectivités en sont déjà à l'Étape 3 et la SGDN a lancé des études préliminaires d'évaluation dans ces collectivités.

Les collectivités ne sont aucunement tenues de poursuivre leur exploration du projet; elles peuvent se retirer du processus en tout temps jusqu'à la signature d'une entente définitive, ce qui ne se produira que dans plusieurs années.

## Pourquoi la SGDN a-t-elle suspendu la phase des expressions d'intérêt du processus de sélection d'un site?

La SGDN pourra ainsi concentrer ses efforts sur les études détaillées qui doivent être réalisées dans les collectivités qui ont exprimé leur intérêt avant la date butoir du 30 septembre 2012. Un préavis de six mois avait été donné en mars 2012.

La suspension de la phase des expressions d'intérêt du processus de sélection d'un site sert à faire en sorte que les études réalisées bénéficient des meilleures connaissances et de la plus grande expertise possible. Elle a également pour but de faire en sorte que les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site puissent continuer de recevoir de la SGDN le soutien dont elles ont besoin pour explorer le projet et leur permettre de savoir, le plus tôt possible, si elles figurent parmi une courte liste de candidatures intéressantes pour le projet. Elle permettra aussi à la SGDN de planifier adéquatement et de soutenir la participation des collectivités voisines et des peuples autochtones potentiellement touchés.

La SGDN respecte et est très reconnaissante du professionnalisme manifesté par les collectivités qui se sont engagées dans le processus de sélection d'un site à ce jour, des efforts qu'elles ont mis à se renseigner sur le projet et à le prendre en considération ainsi que du leadership qu'elles ont montré en explorant le rôle qu'elles pourraient jouer dans le cadre de cet important projet national d'infrastructure conçu pour protéger la population et l'environnement aujourd'hui et pour des générations à venir.

NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

1er octobre 2012

## Quelles seront les prochaines étapes?

L'aptitude potentielle d'une collectivité à accueillir ce projet sera évaluée par le biais d'une série d'études scientifiques, techniques et portant sur le bien-être des collectivités de plus en plus détaillées. Ces études sont destinées à s'assurer que la géologie du site choisi sera en mesure de confiner et d'isoler de manière sûre le combustible nucléaire irradié pour les longues périodes au cours desquelles il posera des risques et que le projet sera mis en œuvre de manière à favoriser le bien-être de la collectivité locale et de la région. Le vaste effort de sensibilisation, d'apprentissage et d'engagement des membres des collectivités hôtes potentielles, des collectivités environnantes et des peuples autochtones constitue un volet important du processus de sélection d'un site.

La SGDN a bon espoir que les études lancées permettront d'identifier des options viables pour la mise en œuvre de ce projet. Toutefois, jusqu'à ce que les travaux soient achevés, le résultat de ces études est incertain et il pourrait devenir nécessaire un jour d'évaluer d'autres collectivités et sites en vue d'établir ce projet. La SGDN se réserve par conséquent le droit de permettre éventuellement à de nouvelles collectivités de manifester leur intérêt.

## La SGDN continuera-t-elle de fournir de l'information aux nouvelles collectivités intéressées?

Oui. La SGDN s'est engagée à fournir tout au long du processus de sélection d'un site de la documentation, des mises à jour régulières et des séances d'information aux collectivités ainsi qu'à tous les groupes et les particuliers qui en font la demande. Cependant, aucune évaluation de présélection ou étude de faisabilité ne sera entreprise pour les collectivités qui ne se sont pas engagées dans le processus de sélection d'un site avant le 30 septembre 2012.

## Pour plus d'informations :

Mike Krizanc
Gestionnaire des Communications
Tél. : 647.259.3043
Téléc. : 647.259.3692

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6e étage
Toronto (ON)  M4T 2S3
Canada

Courriel : ensavoirplus@nwmo.ca
Site Web : www.nwmo.ca/sitingprocess